

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze  
République Française

## DECISION MUNICIPALE n° D20250826-105

	<b>Service</b>	Juridique et Administration Générale	
	<b>Matière</b>	1.1.1	Commande publique - marchés publics – Services
<b>Objet</b>	Service de recensement de la population – Campagne INSEE 2026		
<b>Numéro</b>	Marché N° 2025F06		
<b>Attributaire</b>	LA POSTE		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles L2123-1 1° et R2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

- Considérant la nécessité de procéder au recensement de la population – INSEE 2026 ;

Décide,

**Article 1 :** De conclure le marché 2025F06 avec :

**La Poste – 9 rue du Colonel Pierre AVIA – 75015 PARIS  
Pour un montant HT de 50 700,00 €**

**Article 2 :** La période de réalisation est fixée du 2 janvier au 29 février 2026.

**Article 3 :** La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 26 août 2025.



Pour le Maire absent,  
Le 1<sup>er</sup> adjoint

Jean-Pierre GUITARD